



## Formulaire d'inscription 2021 / 2022

### Fiche de renseignements élève

Prénom : ..... Nom : .....

Date de naissance : .....

Adresse email : ..... Téléphone : .....

Adresse postale : .....

.....

### Personne à prévenir en cas d'urgence

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse email : ..... Téléphone : .....

### Informations santé *(Merci de préciser si vous rencontrez des problèmes médicaux)*

.....

.....

### Informations supplémentaires

.....

.....

### Certificat médical

Merci de nous transmettre votre certificat médical par email à [centreccasso@gmail.com](mailto:centreccasso@gmail.com) ou en main propre avant le 4 octobre 2021.



## Formules

### Cartes

- 10 cours (160€)
- 20 cours (250€)

*Des frais d'inscription de 20€ s'appliquent pour les cartes de cours.*

## Cours souhaité(s)

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Jazz Ado 1             | <input type="checkbox"/> Jazz Adulte 1 |
| <input type="checkbox"/> Jazz Ado 2             | <input type="checkbox"/> Jazz Adulte 2 |
| <input type="checkbox"/> Jazz Adulte 3 et Ado 2 | <input type="checkbox"/> Jazz Adulte 3 |

## Acceptation du règlement intérieur *(voir page 3)*

- J'ai lu et j'accepte les conditions générales

## Acceptation du droit à l'image

- J'accepte la publication de photographies me représentant ou représentant mon enfant sur les médias du Centre CC.



## Règlement intérieur et conditions générales

### Article 1 – Préambule

Le règlement intérieur est consultable et imprimable sur le site CentreCC.com et diffusé à tous les nouveaux clients sur demande. Toute inscription au Centre CC vaut acceptation du règlement intérieur.

### Article 2 – Conditions d'inscription

Les cours pour la saison 2021/2022 sont dispensés du lundi 20 septembre à la dernière semaine de juin hors vacances scolaires et jours fériés.

Les stages pourront avoir lieu les week-ends et jours fériés ou pendant les vacances scolaires.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable en ligne sur le site CentreCC.com. Les documents sont à remettre au professeure Julie Agoya lors du premier cours.

La validation définitive de l'inscription requiert les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription remplie par l'élève ou son représentant légal ;
- Le certificat médical d'aptitude à la danse ;
- Le règlement de la carte choisie, obligatoire, pour les cours;
- L'autorisation de droit à l'image acceptée par l'élève majeur ou son représentant légal ;
- L'acceptation du règlement intérieur.

### Article 3 – Paiements

Le paiement des cartes de cours peut s'effectuer par chèque à l'ordre de Julie Agoya ou en espèce.

Aucune carte ne peut faire l'objet d'un remboursement sauf pour raisons médicales attestées par un certificat.

Durant la première semaine de l'année scolaire, les cours sont disponibles à tous en entrée libre.

Les frais d'inscription s'élèvent à 20€ et sont à régler à l'inscription, avec la carte choisie.

L'achat des cartes de 10 ou 20 cours sont utilisables toute l'année scolaire en cours. Ces cartes ne sont ni cessibles, ni remboursables, ni fractionnables.

Paiement des stages – hors « stage concours répétition intensive » – :

Ils feront l'objet d'une tarification distincte et d'une inscription spéciale pour chaque stage.



#### **Article 4 – Absence et Présence**

Pour la bonne évolution pédagogique de chaque cours, pour un travail individuel suivi et afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année, il est demandé aux élèves d'assister régulièrement aux cours.

En cas d'absence non prévue du professeur et de non remplacement, dans la mesure du possible, les parents et les élèves seront avertis soit par mail, SMS, réseaux sociaux ou site internet.

Dans ce cas, les cours seront, dans la mesure de la disponibilité des professeurs et des salles disponibles, reportés à d'autres dates.

Il appartient aux parents ou accompagnants des élèves mineurs de s'assurer, avant de laisser l'élève seul, que les cours ont bien lieu.

#### **Article 5 – Consignes pendant les cours**

L'élève sera tenu de présenter sa carte nominative afin d'accéder au cours.

Les élèves sont tenus d'arriver avant le début des cours pour commencer et finir à l'heure. Les professeurs se réservent le droit de refuser les élèves en retard.

Il est demandé aux parents de s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant et de venir le chercher à la fin des cours. En aucun cas les professeurs ne sont tenus responsables des enfants avant ou après les cours.

Tous les cours se déroulent à huit clos, néanmoins, l'accès pour tout observateur qui souhaiterait y assister (parents, familles, amis) reste au bon vouloir du professeur.

En cas de perte ou de vol, le Centre CC ne pourra être tenu responsable des objets personnels laissés ou oubliés pendant ou après les cours, dans les vestiaires ou les salles de cours.

#### **Article 6 – Manquement au présent règlement**

Tout manquement au présent règlement, pour les motifs listés ci-dessous, pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit :



- Comportement et agissement entraînant la perturbation des cours
- Attitude et gestes déplacés ou équivoques
- Dégradations des locaux ou du matériel
- Défaut de paiement

NB: « Le Règlement Concours » sera transmis avec « La Charte concours » aux potentiels candidats.

**Signature du danseur**

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

**Signature du responsable légal**

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)